

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit octobre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Dunières (salle du Duc de Joyeuse),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Catherine MARCON)

REPUBLIQUE
FRANÇAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 19

Ayant pris part au vote

(vote public) : 22

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Blanc : 0
- Nul : 0

Date de convocation :

Le 22 octobre 2024

Date d'affichage :

Le 22 octobre 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-10-28/06B

OBJET DE LA SEANCE :

Maison de santé (Dunières)

Aménagement du plateau
des dentistes – Demande de
subvention DETR 2025

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, SOUTRENON Maryline et JAMES Marie-Laure.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M. Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle. M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine.

M. JURY, Vice-Président, rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2016-07-04/08 du 4 juillet 2016 approuvant le principe d'aménager une maison de santé à Dunières (sur une propriété communale située rue forestière) et n° DC/2019-01-21/07 du 21 janvier 2019 approuvant le projet d'aménagement de la maison de santé à Dunières et son plan de financement.

Il rappelle en outre la délibération n° DC/2024-05-27/08 en date du 27 mai 2024 approuvant le projet d'aménagement du plateau des dentistes (210 m²) au sein de cette maison de santé.

M. JURY explique que cette opération n'a pour le moment aucun co-financement et propose aux membres du Conseil Communautaire de déposer un dossier au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 dans le cadre de la fiche « Aménagement d'espaces publics » selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT	Recettes
Travaux (selon APD) 222 900 €	DETR 2025 (60%) : 146 040 €
Maitrise d'œuvre 20 500 €	Autofinancement (40%) : 97 360 €
TOTAL : 243 400 € HT	TOTAL : 243 400 €

M. JURY propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

AR Prefecture

043-244300307-20241028-DC20241028B-DE
Reçu le 06/12/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- confirme l'approbation du projet d'aménagement d'un plateau des dentistes à la maison de santé à Dunières,
- approuve le plan de financement prévisionnel correspondant présenté ci-dessus,
- sollicite M. le Préfet de la Haute-Loire pour une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 pour financer ce projet,
- dit que les dépenses relatives à ce projet sont inscrites au budget primitif 2025,
- charge M. le Président de déposer le dossier de demande de subvention correspondant,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Catherine MARCON
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20241028-DC20241028B-DE
Reçu le 06/12/2024